



14ème législature

Question N° : 93197	De M. Jean-Pierre Giran (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > électricité	Analyse > télérelève. compteurs. déploiement.
Question publiée au JO le : 16/02/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les réticences exprimées par les consommateurs par la mise en place des compteurs Linky. En effet, de nombreuses personnes s'interrogent sur les dangers éventuels liés à cette nouvelle génération de compteur et en particulier au respect à leur vie privée du fait du transfert de données personnelles. Elles expriment aussi des craintes pour leur santé à cause du mode de transfert de ces données. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'elle fait de la situation et les mesures de protection des droits des consommateurs qu'elle entend mettre en place.